

Royaume du Maroc



**Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire**

Agence Urbaine de Taza

**PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE
TAMAZARTE**

Note de Présentation

_____ **Décembre 2013** _____

Agence Urbaine de Taza

SOMMAIRE

TITRE	PAGE
INTRODUCTION GENERALE	<u>3</u>
APERÇU SUR LE CONTEXTE COMMUNALE	<u>4</u>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<u>4</u>
LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	<u>5</u>
APERÇU SUR LE CONTEXTE DU CENTRE	<u>5</u>
DONNEES DEMOGRAPHIQUES	<u>5</u>
DONNEES ECONOMIQUES	<u>6</u>
LES EQUIPEMENTS	<u>7</u>
HABITAT ET MORPHOLOGIE URBAINE	<u>7</u>
PROBLEMATIQUE GENERALE DU CENTRE	<u>8</u>
PARTI D'AMENAGEMENT	<u>9</u>
LES PROJECTIONS	<u>11</u>

INTRODUCTION GENERALE

La présente note de présentation est un document qui synthétise les principes d'aménagement ainsi que les options d'aménagement pour l'établissement du projet du plan d'aménagement du centre de TAMAZART dans la commune rurale d'AIT SAGHROUCHEN.

La commune rurale d'Ait SAGHROUCHEN relève du cercle de Tahla, dans la province de Taza, dans la région de Taza - Al Hoceima - Taounate.

Le présent rapport a pour objectifs:

- Les principales caractéristiques du centre lié au développement socio-économiques et spatial.
- L'établissement des projections futures de la population et les besoins en équipements sur lesquels s'articulent les principes d'aménagement.

APERÇU SUR LE CONTEXTE COMMUNALE

La connaissance du contexte administratif, géographique, historique, et naturel de l'aire d'étude est un élément précieux de compréhension globale du territoire. Les caractéristiques géomorphologiques, climatiques, hydrologiques déterminent les potentialités et les contraintes qui induisent une certaine logique d'exploitation et d'occupation du territoire.

a) situation administrative.

La commune rurale d'Ait SAGHROUCHEN est créée le 1963 s'étendant sur une superficie de 237 km² elle est limitée par :

- Au Nord : par la commune urbaine de TAHLA;
- Au Sud par la commune rurale de ZRARDA;
- A l'Ouest par la commune rurale de SMIAA;
- A l'Est par la commune rurale de MATRAGHANA (province de SAFROU).

b) les caractéristiques démographiques.

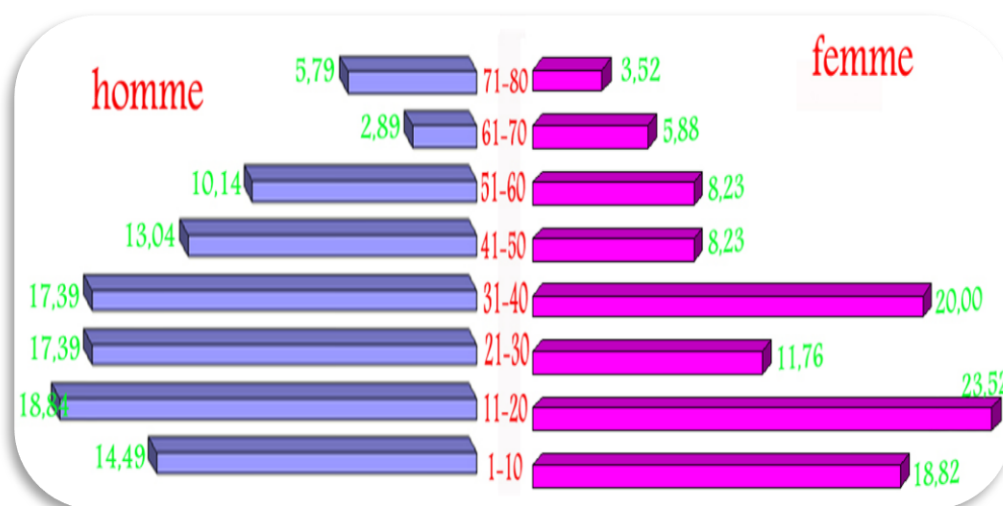
Le volet démographique revêt une importance particulière en permettant de mesurer la dynamique naturel et l'attractivité de la commune et de son chef lieu.

Selon les résultats du RGPH 2004, la commune rurale d'Ait SAGHROUCHEN abrite environ 17 112 habitants répartis sur 2 888 ménages, soit une moyenne de 6 personnes/ménage. A noter aussi que la commune a connu un taux d'accroissement annuel Moyenne (TAMA) négatif de -0,4% entre 1994 et 2004.

APERÇU SUR LE CONTEXTE DU CENTRE

1) Données démographiques

La population du centre se caractérise par sa jeunesse, (63.51% du sexe féminin et 66.66 % du sexe masculin), qui se situe dans une tranche d'âge allant de 15 à 59 ans. Ces chiffres placent le centre de TAMAZART parmi les centres les plus jeunes. (Voir le graphique ci dessous).

Graphique n°1 : Pyramide des âges du centre de TAMAZART.

Source : enquête ménage février 2010.

1) Données économiques

- I. Les principales activités exercées au niveau du centre de TAMAZART demeurent liées à l'agriculture. Les présentations du secteur privé et publique sont très faible pour la création d'un marché d'emploi plus large.
- II. Le secteur commercial qui concerne essentiellement la vente des produits de premières nécessités (alimentations,...), se manifeste au niveau de deux kiosques situés dans les principales entrées du centre. Le souk hebdomadaire de TAMAZART participe au développement économique du centre en desservant la plupart des communes limitrophes.
- III. A part une carrière située dans le centre, l'activité industrielle moderne est quasiment absente dans le tissu économique de l'espace étudié.

2) Les équipements.

1) Equipements de superstructure

Le centre de TAMEZART dispose d'une école primaire, et des équipements non opérationnels notamment un centre de santé, un foyer féminin et une annexe du siège de la commune.

2) Equipements d'infrastructure.

Le centre de TAMEZART dispose d'un réseau viaire peu aménagé ; constitué principalement de la route provinciale N° 5101 reliant le centre à la commune rurale de ZRARDA et la route provinciale N°5405 reliant le centre de TAMAZART à la ville de TAHLA.

Toutefois, le centre de TAMAZART ne dispose d'aucun réseau local d'eau potable et d'assainissement public .Quand au réseau d'électricité il couvre le noyau central du centre et une partie sur le long de la route provinciale n° 5405 reliant le centre à la ville de TAHLA.

3) Habitat et morphologie urbaine.

4-1) habitat

La typologie de l'habitat du centre de TAMAZART se distingue par la prédominance de l'habitat rural avec 74.34% du parc logement du centre, suivi par l'habitat marocain avec 20.20 %.

Les matériaux utilisés sont généralement la brique et le béton armé. Il existe des constructions réalisées en matériaux traditionnels locaux.

4-2) la morphologie urbaine.

Le tissu urbain du centre; objet de l'étude; est généralement irrégulier et moins dense, il s'agit donc de la zone d'extension du noyau initial vers le nord sur la route provinciale n°5405 vers la ville de Tahla. Le tissu est constitué d'habitations de type maisons marocaines en RDC et R+1 dispersées d'une manière spontanée et anarchique.

PROBLEMATIQUE GENERALE DU CENTRE

La problématique du centre de TAMAZART est basée sur deux niveaux :

- Au niveau économique.
 - ✓ Une structure économique basée essentiellement sur le secteur agricole.
 - ✓ La quasi-totalité des exploitations est cultivé en mode Bour ;
 - ✓ Prédominance des terrains immatriculés ;
 - ✓ Faiblesse du secteur d'emploi ;
 - ✓ Faiblesse des revenus mensuels ;
 - ✓ Manque des activités économiques complémentaires...
- Au niveau social.
 - ✓ Une situation illégale au niveau du secteur d'instruction ;

- ✓ Le taux d'analphabétisme très important au niveau de la population du centre ;
 - ✓ Manque des services sociaux dans le centre;
 - ✓ Manque flagrant des équipements publics...
- Au niveau d'infrastructure.
- ✓ Absence du réseau public de l'eau potable ;
 - ✓ Absence d'un réseau d'assainissement ;
 - ✓ La quasi-totalité des voies du centre sont des pistes non-aménagées.

PARTI D'AMENAGEMENT

I) Options d'aménagements

Dans le cas du centre de TAMAZART, parler d'options d'aménagements consiste à définir cette agglomération dans son contexte local et le rôle qu'elle joue ou qu'elle sera appelée à jouer à l'échelle provincial et régional. A cet effet, le rôle de ce centre, comme étant le deuxième chef lieu de la commune, est de satisfaire les besoins de la population communale, en termes de services administratifs.

Une deuxième fonction lui est également attribuée à savoir qu'il abrite un ensemble de services commerciaux, vu l'existence d'un grand souk, qui est actuellement le nerf moteur de son économie ; avec tout les autres services et activités que ça entraîne. Ainsi, la nouvelle approche tente de tracer l'avenir du

centre à l'échéance du plan d'aménagement par le renforcement de sa vocation actuelle, de ce fait, les principales options d'aménagements peuvent être résumées dans les points suivants :

- Le rôle administratif : en tant que deuxième chef lieu de la commune.
- Le rôle commercial : en tant que pôle d'attraction important dans la structuration de l'espace communal.

Les grandes options spatiales à préconiser par le plan d'aménagement consistent à :

- La mise à niveau du centre au niveau de l'ensemble de ses composantes urbaines.
- L'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation par l'extension de son périmètre d'aménagement et donner aux pouvoirs locaux un outil pour la gestion urbaine rationnelle.

II) Présentation du plan d'aménagement.

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement où le centre connaîtra une dynamique plus importante, grâce à la programmation d'une plus grande capacité d'accueil au niveau de son parc logement. Ce qui entraînera un changement dans la typologie d'habitat.

Par ailleurs, cette structuration de l'espace n'obéit pas à une projection démographique en termes de besoins en terrains à urbaniser. Mais plutôt à une mise en cohérence du centre afin de remédier à un ensemble de dysfonctions d'ordre spatial et fonctionnel des différentes entités urbaines à l'intérieur de ce centre.

LES PROJECTIONS

❖ Projections démographiques

Selon les enquêtes ménages du centre de TAMAZART réalisées en février 2010, la population du centre est des 710 habitants en 2009 sera de 975 habitants en 2022, avec un taux d'accroissement annuel de 1.7 %.

Tableau n°1 : Estimation de la population dans l'horizon 2022. (Selon la variante retenue)

années	2009	2010	2012	2014	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
populations	710	797	824	852	881	896	912	927	943	959	975
ménages	142	159	165	170	176	179	182	185	189	192	195

❖ les projections spatiales.

Désignation	Superficies total (m2)	% du Total
Zone d'habitat		
Economique	502908	58.47
Habitat mono-familial	328180	38.22
Immeubles R+3	17127	1.99
Habitat à redresser	11260	1.31
Total	858652	100
Equipements		
Administratifs	7851	6.04
Enseignement	19728	15.18
Santé	1657	1.27
Socioculturels	18809	14.48
Culte	3390	2.60
Espaces verts	54679	42.09
Terraine de sportif	23777	18.30
Total	129891	100
Autres utilisations		
Zone touristique	13387	1.47
Réserve Agricole	752284	83.04
souk	25659	2.83
Réserve de boisement	82816	9.14
Zone d'activité	31709	3.50
Total	905855	100
Places	3173	-
Parkings	12828	-
Périmètre d'aménagement	1911122 m ²	